



**To: IATA Accredited Agents in Canada**

**Date: 16 May, 2018**

**Subject: Important Reminder - Transparency In Payments Go Live**

Dear Agents,

As per our communication on 16 March, 2018, we hereby confirm to all IATA Accredited Agents that Resolution 896 has come into effect in BSP Canada as of 16 May, 2018.

[Resolution 896](#) enables the implementation of Transparency in Payments (TIP).

TIP is an industry initiative focused on providing Airlines with increased transparency and control in the collection of their sales through the Agent channel. At the same time, it enables Agents to take advantage of new forms of payment for the remittance of customer funds.

Starting today in BSP Canada:

- Providers of Alternative Transfer Methods will be able to enlist with IATA and enroll their products.
- Participating Airlines will be able to define in BSPlink their consent policy to the Alternative Transfer Methods enrolled with IATA.
- IATA Accredited Agents will be able to consult in BSPlink the list of enrolled Alternative Transfer Methods for which an Airline provided its consent.

You will find useful information about TIP in the [BSP Manual for Agents](#). The BSP Manual for Agents is a valuable reference for information on the BSP, applicable procedures as well as the changes introduced by NewGen ISS and TIP.

A User guide on how to consult an Airline's consent in BSPlink is available through the [IATA Customer Portal](#).

As of today, there are no Alternative Transfer Method products enrolled in BSP Canada.

Important note:

- If a product is not enrolled with IATA as an Alternative Transfer Method, the Agent must not use the product for the issuance of Electronic Tickets through the BSP.
- If you currently use or wish to use a product not listed above, your provider should contact IATA ([tip@iata.org](mailto:tip@iata.org)) in order to enroll its product.

You will be notified when new products become available.

Use of an Agent's own Card:

- An Agent that wishes to use its own Card to issue tickets using an Airline's Merchant Agreement must obtain the Airline's explicit consent prior to using its Card.

[Explore Our Services](#)



- At this stage the functionality for an Agent to enroll its own Card through BSPLink is not yet available (expected Q4 2018).
- Until this functionality is available, the authorization of the Airline for the use of an Agent's own Card must be obtained bilaterally from the Airline.

Please ensure this memo is distributed to all relevant persons within your organization.

For more information please visit our websites:

- Transparency in Payments (TIP): [www.iata.org/tip](http://www.iata.org/tip)
- NewGen ISS: <https://newgeniss.iata.org>

Should you have further queries, please log your enquiry via our Customer Service Portal ([www.iata.org/cs](http://www.iata.org/cs)) and our Customer Services Team will gladly assist you.

Yours Sincerely,

**IATA Global Delivery Center**

[Explore Our Services](#)

---

International Air Transport Association  
Torre Europa  
Paseo de la Castellana, 95  
28046 Madrid, Spain



**À : Tous les agents accrédités IATA au Canada**

**Date : 16 mai 2018**

**Objet : Rappel important - Transparence des paiements Go live**

À tous les agents,

Conformément à notre communication du 16 mars 2018, nous confirmons par la présente à tous les agents accrédités l'IATA que la résolution 896 est entrée en vigueur dans le BSP Canada le 16 mai 2018.

[La résolution 896](#) permet la mise en œuvre de la transparence des paiements (TIP).

TIP est une initiative de l'industrie qui vise à offrir davantage de transparence et de contrôle aux compagnies aériennes dans la collecte de leurs ventes par le biais des agents. En même temps, cela permettra aux agents de tirer parti des nouvelles formes de paiement pour le versement des fonds des clients aux compagnies aériennes.

À partir d'aujourd'hui dans le BSP Canada :

- Les fournisseurs de méthodes alternatives de transfert seront en mesure de s'inscrire auprès de l'IATA et d'inscrire leurs produits.
- Les compagnies aériennes participantes pourront définir leur politique de consentement aux méthodes alternatives de transfert inscrites auprès de l'IATA à travers BSPlink.
- Les agents accrédités l'IATA pourront consulter à travers BSPlink la liste des méthodes alternatives de transfert pour lesquelles une compagnie aérienne leur a donné son consentement.

Vous trouverez des informations utiles sur TIP dans le [manuel BSP pour les agents](#). Le manuel BSP est une précieuse référence pour les agents où l'on peut obtenir des informations sur le BSP, les procédures applicables ainsi que les changements apportés par NewGen ISS et TIP.

Un guide de l'utilisateur sur la façon de consulter le consentement d'une compagnie aérienne à partir du lien BSP est disponible [sur le portail client de l'IATA](#).

À ce jour, il n'y a pas encore de produit de méthode alternative de transfert inscrite dans le BSP Canada.

Remarque importante :

- Si un produit n'est pas inscrit auprès de l'IATA comme méthode alternative de transfert, l'agent ne doit pas utiliser le produit pour l'émission de billets électroniques par l'intermédiaire du BSP.
- Si vous utilisez ou souhaitez utiliser un produit de méthode alternative de transfert, votre fournisseur doit communiquer avec l'IATA ([tip@iata.org](mailto:tip@iata.org)) afin d'enregistrer son produit.

[Découvrez nos services](#)



Vous serez informé lorsque de nouveaux produits seront disponibles.

Utilisation de la carte de l'agent :

- Un agent qui souhaite utiliser sa propre carte pour émettre des billets en utilisant le Merchant Agreement de la compagnie aérienne doit obtenir l'accord explicite de la compagnie avant d'utiliser sa carte.
- À ce stade, la fonctionnalité permettant à un agent d'inscrire sa propre carte à travers BSPlink n'est pas encore disponible (sera disponible au quatrième trimestre de 2018).
- Jusqu'à ce que cette fonctionnalité soit disponible, l'autorisation de la compagnie aérienne pour l'utilisation de sa propre carte d'agent doit être obtenue bilatéralement auprès de la compagnie aérienne.

Veuillez vous assurer que ce mémo soit distribué au sein votre agence, à toutes les personnes concernées.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter nos sites Web :

- Transparence des paiements (TIP) : [www.iata.org/tip](http://www.iata.org/tip)
- NewGen ISS : <https://newgeniss.iata.org>

Si vous avez d'autres questions, veuillez les formuler par le biais du Portail du service clients de l'IATA ([www.iata.org/cs](http://www.iata.org/cs)). Notre équipe du service clients sera ravie de vous aider.

Sincères salutations,

**Centre global d'expédition IATA**

[Découvrez nos services](#)